



## Budget participatif : le nouveau square Wangari Maathai inauguré

### Jeudi 10 juillet à 19h

► 86 rue Alfred de Vigny

En présence de

- **Sandra Krief**, Adjointe au Secteur 4 et à la Condition Animale
- **Margot Belair**, Adjointe à l'Urbanisme
- **Gilles Namur**, Adjoint aux Espaces publics, à la Nature en ville, à la Biodiversité, à la Fraîcheur et aux Mobilités

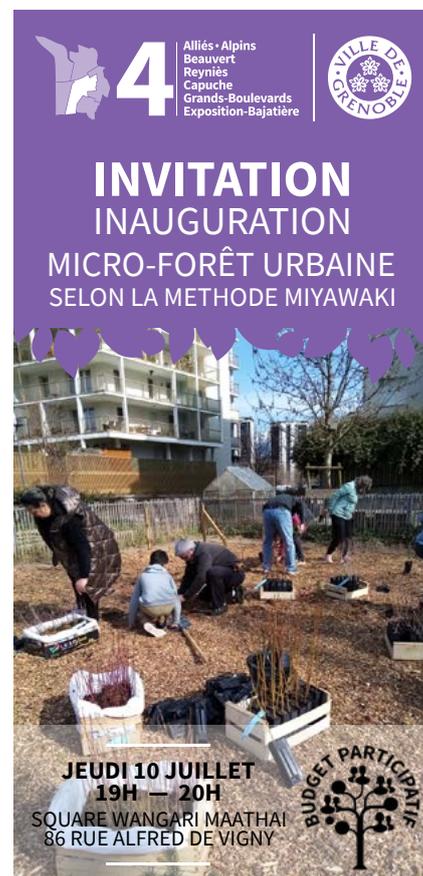
Suite au Budget participatif de 2023, le projet « plantation participative de micro-forêt urbaine selon la méthode Miyawaki » s'est concrétisé en mars 2025 dans le quartier Beauvert, avec 883 jeunes arbres plantés par les habitant-es et les enfants du quartier, sur une surface de 350m<sup>2</sup>. Cet espace sera inauguré et deviendra le square Wangari MAATHAI lors de la fête de quartier Beauvert.

### Wangari Maathai

Cet espace sera rebaptisé Square Wangari MAATHAI, en hommage à cette femme kényane prix Nobel de la paix, militante pour les droits des femmes et contre la déforestation. Elle est aussi connue pour avoir fondé le «Green Belt Movement», mouvement ayant permis de planter 50 millions d'arbres en collaboration avec les femmes kényanes.

### La méthode Miyawaki

Une forêt classique met 100 voire 200 ans pour s'implanter. Avec la méthode Miyawaki, le processus est accéléré, permettant d'avoir une forêt mature en 20 ans, par l'implantation d'espèces diversifiées de manière très dense qui formeront des strates différentes (structuration étagée de la forêt). Il faut compter 3 arbres par m<sup>2</sup> contre 1 arbre par m<sup>2</sup>, densité plus classiquement choisie lors des plantation de bosquets boisés à Grenoble. Cette densité favorise la croissance par la coopération et la compétition entre les arbres où chaque individu doit profiter de l'espace disponible et de la lumière qu'il reçoit. De plus, la diversité des espèces végétales permet de favoriser la résilience de la micro-forêt face aux maladies et aux ravageurs.



18 essences de hauteurs et volumes différents ont été spécialement choisies pour leur adaptation au climat grenoblois : chênes pubescents, érables champêtres, merisiers, cerisier à grappes, frênes à fleurs, pins sylvestre, tilleuls à grandes feuilles, charmes communs, sorbiers domestiques, pommiers sauvages, cornouillers sanguins et mâles, aubépines, sureaux noirs, vinettiers, cytises, viornes, fusains d'Europe.

### **Des forêts urbaines adaptées au réchauffement climatique**

Ces forêts urbaines permettent aux territoires de s'adapter au changement climatique, à la biodiversité de s'épanouir et à terme, et de créer des îlots de fraîcheur pouvant stocker des gaz à effet de serre. Ces plantations s'inscrivent également dans la stratégie de végétalisation de la Ville de Grenoble qui vise à protéger le vivant, restaurer la biodiversité, s'adapter aux effets du changement climatique et faire prendre conscience des limites planétaires. Puisque les espaces dans le contexte urbain sont contraints, les villes doivent inventer et mettre en œuvre de nouveaux moyens pour augmenter la présence des arbres et de toutes formes de végétation. Les espaces végétalisés étant indispensables pour apporter des bienfaits pour la santé des habitants-es.

L'opération a bénéficié du soutien du Département via le programme «Un arbre, un habitant en Isère» et s'inscrit dans sa Politique de transition écologique (PTE).



Plantation participative de mars 2025 © Mathieu Nigay, Ville de Grenoble